PROCLAMATION
DE MESSIEURS LES MAIRE ET OFFICIERS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE MONTAUBAN,

Du 29 Maî 1790.

LES MAIRE ET OFFICIERS MUNICIPAUX : A tout le peuple & Habitans de cette Ville.

L'époque heureuſe eſt arrivée ; un ſage conciliateur nous apporte la paix ; la confiance qu'il inſpire aura encore plus de pouvoir que l'autorité qu'il exerce.

Nous avions annoncé la venue de M. le Baron DE VERTEUIL, & tous les cœurs s'étoient ouverts à l'eſpérance. Peuple ! ce digne envoyé du Roi n'a pu remplir lui-même une miſſion qui étoit chère, & jamais il n'a tant déploré l'épuiſement de ſes forces, & l'affoibliſſement d'un grand âge, qu'au moment qu'ils ont empêché l'eſſor de ſon zèle, & l'accompliſſement de ſes vœux.

Le bon Roi qui nous gouverne, qui connoît & qui ſent tous nos maux, ne ſait choiſir que ceux qui nous retracent & ſon amour & ſes vertus ;

le Repréſentant qui vient à vous, obtiendroit par la douce perſuaſion, par une raiſon auſſi juſte qu'éclairée, par cette franchiſé qui a tant d'empire ſur les cœurs, il obtiendroit tout ce qu'il a droit d'ordonner.

Déja le détachement Bordelois, par l'influence du pouvoir royal concerté avec l'auguſte Aſſemblée nationale, a ſuſpendu la marche qui pouvoit alarmer... Des ordres précis arrêtent tout mouvement ultérieur, & la tranquillité publique eſt dans vos mains. Le ſort de la Cité ne dépend plus que de votre confiance; & qui de vous s'y refuſeroit, s'il avoit entendu les paroles touchantes, les expreſſions du plus vif intérêt qui ont pénétré nos cœurs? Peuple! la Commune a fait des vœux unanimes pour l'entier oubli du paſſé.

Non: dans une Cité où tout nous rapproche & nous unit, où nous partageons en commun tous les bienfaits de la terre & du ciel, le bonheur d'être français & concitoyens, non il ne peut exiſter des ennemis; ceux-là ſeuls le ſeroient qui voudroient vous le perſuader; étouffons dans des embraſſemens mutuels tout germe de diſcorde; qu'il ne reſte parmi nous aucun veſtige de haine. L'armée Bordeloiſe n'entendoit vous offrir que des ſecours, & ſes efforts pour ramener la paix. Prouvons que la paix a pu être altérée, mais qu'elle ne tarde pas à ſe rétablir par la ſeule pente qui nous y ramène. A l'inſtant que vos Concitoyens ſeront libres; à l'inſtant que vos deſirs & vos



promeſſes ſeront effectuées, dans le même inſtant tout appareil d'armes diſparoîtra. Vous en avez le plus reſpectable & le plus ſûr garant. Celui qui parle au nom du Roi vous le promet.

A CES CAUSES, ouï M. LADE, Tréſorier de France, Procureur de la Commune.

NOUS MAIRE ET OFFICIERS MUNICIPAUX, proclamons & annonçons à tous les Citoyens & peuple de cette Ville, l'heureux retour de la paix & de la tranquillité publique; invitons à l'entier oubli des cauſes des malheurs & de diſcorde; déclarons que tous les Citoyens ſans diſtinction, ſont ſous la protection & ſauve-garde de la Loi & du Roi.

Prévenons & avertiſſons tous les Citoyens que le moment d'exécuter la délibération du 19 du courant, qui détermine la délivrance de ceux qu'une fatale journée a retirés du ſein de leurs familles, & à laquelle délibération il avoit été poſtérieurement ſurſis, eſt heureuſement arrivé; qu'en conſéquence leſdits Citoyens étant rendus à la liberté, les Décrets de l'Aſſemblée Nationale & les intentions du Roi ſe trouveront pleinement remplis.

Sommes en outre autoriſés, au nom de Sa Majeſté, à déclarer que tout ſecours ultérieur devenant inutile, la Garde Nationale Bordeloiſe & toute troupe armée ſe retirera.

Le calme & la paix ſeront donc rétablis; ils régneront dans cette Ville; que nos vœux & nos

ſoins tendront toujours à préſerver de tout ce qui pourroit leur donner atteinte, & ſur-tout par l'exemple de la confiance & de l'amitié ſincère doivent unir des frères & les enfans d'une même qui partie.

FAIT dans le Conſiſtoire de la Maiſon Commune à Montauban, ce 29 mai 1790. *Signés au Regiſtre*, CIEURAC, *Maire*; DE GIRONDE, DE REGANHAC, TEULIERES, VIALETES D'AIGNAN, ARNAC, BERNOY, SATUR, LAGARRIGUE, *Officïers Municipaux*; LADE, *Procureur de la Commune*; MARTIN, *Secrétaire-Greffier*.

A MONTAUBAN,

De l'Imprimerie de VINCENT TEULIERES, Seul Imprimeur du Roi & de la Municipalité.